

MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat 2026-2028



BARRY CRAIG

Bonjour à tous et à toutes,

Résident permanent du Domaine depuis 2019, je sollicite à nouveau un mandat d'administrateur auprès de vous.

Architecte de formation, membre du Comité d'architecture depuis 7 ans et son président depuis 3 ans, j'ai pratiqué l'architecture résidentielle pendant plus de 30 ans. J'ai donc une solide connaissance des exigences des codes du bâtiment, des pratiques des constructeurs et des fournisseurs ainsi que des besoins des propriétaires. D'ailleurs, je représente les résidents du secteur Sud de Magog au Comité Consultatif d'Urbanisme de la Ville de Magog et par conséquent, je comprends bien la complexité de l'aménagement urbain ainsi que les exigences de la municipalité.

Pendant plus d'un an, j'ai travaillé en consultation avec la Ville de Magog afin d'harmoniser le nouveau règlement municipal de zonage avec le règlement d'architecture et d'aménagement du Domaine des Villas. Les ajustements incorporés éliminent les disparités entre les deux règlements et assurent que les normes du Domaine et de la Municipalité soient respectées sans compromettre les qualités des Villas. Je privilégie des solutions objectives, non-arbitraires et réalistes, fondées sur les bonnes pratiques. Ainsi, le processus d'approbation par les Villas sera plus rapide et plus efficace. Par ailleurs, je compte poursuivre le travail amorcé vers une amélioration continue du processus d'examen et d'approbation des permis des Villas.

Lors du dernier sondage, plusieurs résidents des Villas ont exprimé l'importance de la préservation et de l'amélioration du règlement d'architecture et d'aménagement. Je crois qu'une consultation plus approfondie sur le contenu du règlement est nécessaire afin d'établir ce que les membres considèrent comme étant les critères essentiels de

l'harmonie architecturale. Je crois aussi que les résidents devraient être consultés afin de développer des normes pour la protection et l'amélioration des terrains communs et des lieux naturels. Des telles consultations sont essentielles pour permettre aux résidents d'exprimer leurs préférences, et ainsi s'y baser pour formuler des orientations communes.

Je vous remercie d'avance de la confiance que vous m'accordez et sachez que je demeure disponible pour des rencontres liées aux exigences d'un comité d'administration.